

TERMES DE REFERENCE - ETUDE DE FAISABILITE – MISSION COURT TERME EXPERT DE SANTE PUBLIQUE

I - INFORMATIONS GENERALES

Intitulé de la mission	Etude de faisabilité visant à appuyer la création de l'Institut National de Santé Publique (INSAPT)
Pays	Tchad
Objet	<p>Définir l'assistance technique à mobiliser dans la cadre de la création de l'Institut National de Santé Publique (INSAPT) au Tchad</p> <p>La mission aura trois objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Documenter les priorités, menaces et opportunités d'action quant au développement de l'INSP, auprès des autorités Tchadiennes, de l'équipe France, de l'Organisation Mondiale de la Santé, des Partenaires Techniques et Financiers. - Elaborer un premier état des lieux/diagnostic de l'existant sur les volets suivants avec l'identification des informations manquantes : positionnement des institutions tchadiennes au regard des mandats d'un INSP, cadre juridique, gouvernance, mandats souhaités, plan d'action, perspectives de financement et de soutien de l'INSAPT (faisabilité, durabilité). - Définir des pistes d'intervention en termes d'assistance technique prioritaire à mobiliser suite à ce diagnostic.
Type de contrat	Contrat de prestation de services
Durée	20 jours dont 12 jours au Tchad
Date Prévisionnelle Mission	Novembre-décembre 2021

II - PRESENTATION EXPERTISE FRANCE

Expertise France est l'agence française de **coopération technique internationale**. C'est un établissement public placé sous la double tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et du ministère de l'Économie et des Finances (MINEFI). Elle a été créée par la loi du 7 juillet 2014 relative à la politique de développement et de solidarité internationale. L'agence se compose de plus de 350 salariés au siège et un grand nombre de personnels missionnés sur le terrain en tant que chefs de projets, experts long et court terme, venus de différents horizons (administration, ONG, secteur privé, etc.).

Son action vise à renforcer les capacités de ses partenaires à définir, piloter et mettre en œuvre des politiques publiques adaptées aux besoins des populations. L'agence intervient autour de quatre axes prioritaires : i) gouvernance démocratique, économique et financière ; ii) stabilité, sécurité internationale et paix ; iii) développement durable, climat et agriculture iv) santé et développement humain.

Conformément à son rôle d'« assemblée » de l'expertise française, publique et privée, le Contrat d'objectif et de moyens 2020-22, conclu le 19 mai 2020 entre Expertise France et l'Etat français, précise que « l'agence mettra ses compétences au service de la stratégie internationale de l'Etat pour être l'opérateur de coopération technique de tous les ministères. Pour ce faire, l'agence s'attachera encore à renforcer les liens avec les ministères et leurs opérateurs afin de répondre au mieux à leurs attentes et de mobiliser une expertise de qualité pour développer des projets. ». De fait, Expertise France dispose et développe des conventions de coopération, dans le cadre des actions de coopération internationale, avec de nombreuses sources d'expertise publiques ou privées, dont les CHU.

Au Tchad, depuis 2009, le portefeuille d'activités d'EF se caractérise actuellement par des projets mono-pays d'appui pour renforcer la santé publique et le développement humain : 2 projets en cours, pour un volume financier de 4,5M€ sur des financements français de l'AFD et du MEAE.

- En mars 2019, Expertise France a lancé, sur financement **AFD** (Initiative Tiwara Sahel, 4M€, 3 ans), le **projet MPACOS** (« Mettre les patient.e.s au cœur de la santé primaire »). Ce projet vise à renforcer l'accès des populations à des soins de santé de base, en améliorant la disponibilité et l'utilisation des services de SRMNIA dans les régions frontalières du Ouaddaï (Abéché et Adré à la frontière soudanaise) et du Moyen-Chari (Kyabé et Sahr).
- Sur financement des crédits d'intervention délégués par le **MEAE**, le projet **TISSER** (« Tous Impliqués pour la Santé Sexuelle Et Reproductive ») ciblant également l'amélioration de la SRMNIA vient en complément du projet MPACOS. D'un budget de 531 778 €, ce projet vise 1) à renforcer l'enseignement initial des sages-femmes, 2) à favoriser l'appropriation et la mise en œuvre du guide du prestataire sur les « Recommandations pour la pratique clinique des soins obstétricaux et néonataux d'urgence en Afrique » et la Politique des Normes et Services de la Planification Familiale et 3) à renforcer les compétences des acteurs de la santé communautaire dans leur mission de sensibilisation sur la santé sexuelle et reproductive (SSR).
- En matière d'**audit**, à la demande du Ministre de la santé publique tchadien, EF a accompagné le renforcement du système de santé tchadien (via **les crédits d'intervention délégués par le MEAE et le MSS**, 0.14M€), en réalisant un audit organisationnel et fonctionnel du Ministère de la santé publique et un diagnostic du système national de transfusion sanguine tchadien.

Depuis 2011, sous la tutelle du **MEAE**, Expertise France assure la mise en œuvre de l'**Initiative** (Sida, tuberculose, paludisme), modalité complémentaire de la contribution de la France au Fonds mondial qui vise à accompagner les pays bénéficiaires dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des subventions allouées par le Fonds mondial :

- Dans le cadre de son **Canal Expertise**, l'Initiative appuie l'Unité de Gestion de Projets (UGP) du Ministère de la Santé Publique via la mise en œuvre d'un Dispositif d'Assistance Technique, composé de 4 Assistants Techniques résidents. Cet appui (1,8 M€ de budget engagé entre mai 2019 et mai 2021) vise à renforcer les capacités de l'UGP du Ministère de la Santé Publique dans une gestion efficace et efficiente des subventions externes, tout particulièrement celles du Fonds Mondial et de GAVI. Le Dispositif d'Assistance Technique de long terme couvre les domaines de la gouvernance, la gestion financière et comptable, la gestion des approvisionnements et des stocks de produits médicaux et la gestion programmatique (suivi-évaluation).
- Via le **canal projets de L'Initiative**, le Tchad bénéficie de deux projets : 1) Le projet « Communication sociale, TIC et médias pour le renforcement du système de santé communautaire » ; et 2) Un projet multi-pays porté par l'organisation camerounaise Positive-

Génération sur la gouvernance sanitaire par la mise en place d'un dispositif communautaire indépendant du suivi de l'accès aux soins.

III - CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans un contexte sanitaire extrêmement dégradé [mortalité maternelle (2015) : 856/100000 ; mortalité infantile (2016) : 127.3/1000 ; Prévalence du VIH : ne diminue pas, stable à 2,5 % depuis 2013], le programme d'action stratégique de coopération de l'OMS pour le Tchad s'articule, entre autres, autour des priorités suivantes : renforcement de la gouvernance, renforcement de la coordination des activités sanitaires, accélération de la mise en œuvre du Règlement Sanitaire International (RSI) et contrôle des maladies transmissibles et non transmissibles.

La complexité de la gestion de l'épidémie à Covid-19 a conduit les autorités sanitaires tchadiennes à réactiver le processus de création d'un Institut national de santé publique du Tchad (INSAPT).

La loi 011/PR/2020 portant sur la création de l'INSAPT place l'institut sous la double tutelle du Ministère en charge de la Santé Publique et celui de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique et de l'Innovation. Le décret d'application n'est pas signé. Les interlocuteurs de ces ministères ainsi que la ou les personnes portant la vision du développement de ce projet ne sont pas encore officiellement nommés. C'est dans ce cadre qu'une demande d'appui technique et financier a été formulée à l'attention de la France, en particulier à Expertise France, dont les prestations dans le cadre de la Plateforme Covid mise en place en 2020 ont été très appréciées des autorités sanitaires tchadiennes.

Les missions de l'Institut dans la loi 011/PR/2020 portant création de l'INSAPT s'articulent autour des fonctions de recherche, de formation, d'analyses pour les problèmes prioritaires de santé publique, de renforcement des laboratoires et de la mise en œuvre de l'approche « Une seule Santé/One Health » avec notamment l'organisation de la réponse aux épizooties susceptibles d'être transmises aux hommes.

Les Instituts nationaux de santé publique ont des mandats polymorphes, qui s'inscrivent pour tout ou partie dans le cadre générique défini par le Africa CDC¹. Ce polymorphisme renvoie à l'historique des INSP, à l'articulation de ces Instituts avec les autres institutions de santé du pays et se traduit par une activité plus ou moins orientée vers la gestion et préparation des crises sanitaires, l'action sur les déterminants de santé à long terme, la réalisations d'opérations pour le compte du Ministère de la santé (par exemple examens de laboratoires, contrôle de qualité, surveillance des maladies épidémiques ou au-delà etc.), la formation continue ou initiale, la recherche opérationnelle etc.

Dans le cadre de la création de la nouvelle institution, le décret pourrait contribuer à préciser les missions et priorités temporelles de la mise en place de cette institution. En complément ou en appui à cette publication, des appuis (i) à la définition du périmètre d'activités, des priorités temporelles et thématiques, (ii) à la clarification des cadres institutionnels, y compris des modalités d'interactions avec les institutions partenaires de l'INSP, apparaissent nécessaires pour assurer l'opérationnalisation de la mise en place de l'INSAPT. Une cartographie des parties prenantes sera nécessaire, qui intègre le paysage institutionnel, les priorités de santé et les positionnements des PTF sur les missions potentielles et sur la mise en place

¹ L'Association Internationale des instituts nationaux de santé publique a investigué cette diversité et propose un cadre dès 2006

(https://ianphi.org/_includes/documents/sections/tools-resources/all-frameworks/ianphi-framework-french.pdf).

En lien avec ces travaux, le Africa CDC a adopté un : "Cadre pour le développement d'Instituts nationaux de santé publique en Afrique" dès 2018 pour accompagner les Etat Membres de l'UA (<https://www.peaceau.org/fr/article/premier-rapport-d-etape-du-president-de-la-commission-sur-le-centre-africain-de-prevention-et-de-lutte-contre-les-maladies>;

http://www.ianphi.org/_includes/documents/sections/tools-resources/all-frameworks/africa-cdc-nphi-development-framework-french.pdf)

de l'INSAPT. Enfin des scénarios de développement, renseignés au regard des moyens nécessaires et disponibles à court et long terme et l'apport de compétences techniques plus opérationnelles (notamment issues du réseau de EF dans l'écosystème français) pourront permettre aux autorités Tchadiennes de préciser le développement de cette institution.

La demande des autorités tchadiennes vise donc un accompagnement dans la mise en place de l'INSAPT au travers d'un appui technique dont il conviendra de définir les caractéristiques et le positionnement.

IV - OBJECTIFS DE LA MISSION

Les présents termes de référence sont relatifs à l'étude de faisabilité à mener au sein de la procédure d'instruction de la FAPS².

Objectif général de la mission

La présente mission d'étude de faisabilité vient définir l'assistance technique à mobiliser dans la cadre de la création de l'Institut National de Santé Publique (INSAPT) au Tchad.

Objectifs spécifiques

La mission aura trois objectifs spécifiques :

- Documenter les priorités, menaces et opportunités d'action quant au développement de l'INSP, auprès des autorités Tchadiennes, de l'équipe France, de l'Organisation Mondiale de la Santé, des Partenaires Techniques et Financiers.
- Elaborer un premier état des lieux/diagnostic de l'existant sur les volets suivants avec l'identification des informations manquantes : positionnement des institutions tchadiennes au regard des mandats d'un INSP, cadre juridique, gouvernance, mandats souhaités, plan d'action, perspectives de financement et de soutien de l'INSAPT (faisabilité, durabilité).
- Définir des pistes d'intervention en termes d'assistance technique prioritaire à mobiliser suite à ce diagnostic. Cette assistance technique devra également soutenir l'élaboration des cadres institutionnels et d'un plan d'action à moyen terme (3 ans) et appuyer l'identification des besoins d'appuis techniques et de financements associés. Le cas échéant, la présente mission pourra évaluer l'utilité en termes de mobilisation et plaider, de réaliser en parallèle à l'appui sur le volet institutionnel, quelques appuis techniques ponctuels pour la mise en œuvre de travaux urgents et visibles (par exemple, formations laboratoires, appuis sur des enquêtes Covid etc).

Résultats attendus

- Une analyse diagnostic et une identification des domaines et appui technique prioritaires auprès de l'Institut National de Santé Publique (INSAPT) sont développées ;
- Un plan d'action (présentation des points techniques identifiés et méthodologie proposée pour le déploiement de l'appui en question) par étape et un budget sont élaborés ;

² La FAPS (Facilité d'Amorçage, de Préparation et de Suivi de projets) a pour objet principal le financement d'expertises (études, expertises court terme, assistance technique perle ou résidente) destinées prioritairement à appuyer le processus d'identification, de préparation de concours et d'accompagnement des maîtrises d'ouvrages locales, en cohérence avec les orientations stratégiques de l'AFD.

Livrables attendus

Livrable 1 : Le rapport d'étude de faisabilité intégrant :

- La synthèse et l'analyse des informations sur l'état de la mise en place de l'INSAPT; les ressources déjà mobilisées ; le positionnement et la nature de l'Assistance Technique à déployer. Les propositions retenues quant à la prise en compte de la question du genre.
- Les domaines d'appuis retenus avec esquisse des termes de référence des experts comprenant : description des principaux objectifs de ces appuis, les profils des experts, les modalités de mobilisation et le positionnement des experts auprès des institutions Tchadiennes.

Livrable 2 : Le plan d'action phasé et budgété sur la mise en place du dispositif d'assistance technique, finalisé en collaboration avec l'équipe technique et opérationnelle d'Expertise France

V - METHODOLOGIE

La mission sera conduite par un consultant international recruté par Expertise France. Pour garantir la cohérence globale du projet, le consultant devra travailler en lien étroit avec Expertise France.

a. Comités de pilotage et de suivi

Un comité de pilotage de l'étude – constitué de membre des équipes siège et terrain EF – se réunira aux « moments clés » de l'évaluation pour approuver les termes de référence (avec le planning de la mission) en amont du démarrage de la mission, examiner les différents livrables, formuler des observations, arbitrer les propositions formulées, etc. Le consultant disposera des retours de EF dans un délai de 10 jours. Par ailleurs, des interlocuteurs EF seront disponibles pour assister la mission au siège comme au Tchad.

b. Documents sources

Les documents disponibles auprès de EF seront fournis au consultant par les équipes siège et terrain EF dès le début de la mission. Le/la consultant(e) remettra à EF l'ensemble des documents complémentaires qu'il sera amené à collecter sur le terrain.

c. Phasage de la mission et réunions

Les phases de la mission seront détaillées et inscrites dans un chronogramme proposé par le consultant et pourront comprendre les principales phases suivantes :

PHASE DE CADRAGE, D'ANALYSE ET DE SYNTHÈSE

- Après la notification du contrat et remise de la documentation, une réunion de cadrage se tiendra avec le comité de pilotage afin de préciser les attentes, vérifier la bonne compréhension des termes de référence, ajuster les objectifs de la mission, affiner la méthodologie, sélectionner les diverses entités à contacter pour le cadrage et à rencontrer lors de la mission sur le terrain.
- Basée sur des entretiens préliminaires et sur une première analyse de la documentation disponible, une **note de cadrage** sera produite dans un délai de 15 jours. La note de cadrage comprendra une brève synthèse de documentation en vue de démontrer la compréhension des enjeux et objectifs de la mission. Elle indiquera la méthodologie proposée par le consultant, le chronogramme détaillé et les outils de collecte nécessaires à sa mise en œuvre et à l'atteinte des objectifs de la mission. (maximum 20 pages). La collecte d'informations se fera en deux temps : d'une part dans le cadre d'un état des lieux, d'autre part dans le cadre du recueil de commentaires sur les propositions d'appui. A ce titre, la note de cadrage présentera en annexe les supports utilisés par le consultant. Il est attendu que le consultant s'appuie (1) sur le cadre de développement des INSP, assorti d'exemples pays pour

alimenter les échanges lors d'un atelier ou d'entretiens individuels avec les partenaires, ceci en vue d'engager des discussions sur la base d'une compréhension commune des INSP et d'organiser la collecte et l'analyse d'informations sur les priorités et le périmètre d'action envisagé pour l'INSAPT. La collecte d'information subséquente quant aux priorités d'action et besoins d'appui technique pourra se faire dans le cadre d'un atelier ou d'entretiens individuels (méthodologie à préciser) (2) sur une esquisse des pistes d'intégration de la question du genre dans le cadre de l'appui technique à l'INSP

La note de cadrage sera commentée et validée par le comité de pilotage. Cette note de cadrage servira de guide méthodologique tout au long de la mission.

PHASE DE MISSION TERRAIN

- Mission sur le terrain lors de laquelle des entretiens avec un large panel d'acteurs sont organisés, parmi lesquels :
 - Les autorités Tchadiennes et en particulier les autorités de santé et celles chargées de la recherche & formation. En fonction de l'organisation de la mission : sécurité/gestion de crise sanitaire, ministères sociaux/genre/environnement/agriculture-élevage ;
 - Les acteurs publics de l'aide française public au développement intervenant au Tchad : Agence de l'AFD, Ambassade de France (COCAC/SCAC) ;
 - Les partenaires techniques et financiers ;
- A l'issue de la mission au Tchad, un débriefing « à chaud » sera réalisé auprès des autorités locales, les Partenaires Techniques et Financiers clés, l'Agence Française de Développement et l'Ambassade de France en collaboration avec l'équipe terrain Expertise France afin de présenter les résultats préliminaires de diagnostic et hypothèses / pistes de travail. Cette restitution des premiers constats de la mission comportant les besoins d'appui technique prioritaires identifiés sera organisé, en vue de recueillir les avis sur les profils, draft Termes de Références et positionnement possible de l'Assistance Technique. Cette consultation se fera auprès de l'équipe France, des institutions Tchadiennes et des partenaires techniques et financiers. Cette restitution s'appuiera sur une présentation power point et la collecte de commentaires sera réalisée sous forme d'atelier, ou à défaut d'échanges individuels, l'ensemble des retours fera l'objet d'un Compte Rendu.

PHASE D'ANALYSE ET DE RÉDACTION DES RAPPORTS

- Exploitation et analyse des informations collectées ;
- Soumission d'une version provisoire du **rapport final** :

Livrable 1 : Le rapport d'étude de faisabilité

Livrable 2 : Le plan d'action phasé et budgété sur la mise en place du dispositif d'assistance technique, finalisé en collaboration avec l'équipe technique et opérationnelle d'Expertise France

A la réception des livrables, Expertise France aura 10 jours ouvrés pour proposer ses retours sur le livrable provisoire. Ces retours se feront sous forme d'échanges écrits et dans le cadre d'une réunion avec le/la consultant(e). Une version révisée/ finale du livrable devra être envoyée au plus tard une semaine à compter de la réception des retours.

Des échanges auront lieu tout au long de la mission afin de préciser la structure, le contenu et le format des livrables, en tant que de besoin, en sus des réunions prévues (réunion de cadrage ; réunion de validation de la note de cadrage ; réunion de préparation du débriefing sur le terrain et réunion de validation du rapport final).

VI - PROFIL DE L'EXPERTISE RECHERCHEE

Expertise et profil

Requis : Spécialiste en santé publique avec :

- Education universitaire (minimum maîtrise, voire spécialisation en santé publique)
- 10 ans d'expérience professionnelle dans une administration publique chargée de la santé publique en France et en coopération,
- Expérience spécifique :
 - Conduite de missions d'assistance technique de court-terme dans un cadre de coopération internationale auprès des autorités de pays partenaires, en Afrique
 - Conduite d'analyse de contexte sanitaire, d'études de faisabilité, ou d'appui à la prise de décision stratégique en matière de santé publique ;
 - Appui à la définition de politiques et programmes de santé fondée sur l'analyse de l'état de santé des populations et des systèmes de santé
 - Expérience en sécurité sanitaire : préparation et gestion de crises sanitaires et/ou surveillance des épidémies et des capacités du système de santé et/ou de l'état de santé des populations
 - Conduite d'entretien semi-structuré, animation de réunions, analyse et rapport
- Sensibilité dans la conduite de relations institutionnelles ; sens aigu de la diplomatie.
- Appétence pour le travail en équipe/ en interdisciplinarité
- Parfaite connaissance de la langue française, à l'écrit et à l'oral, capacité d'analyse de la documentation santé et institutionnelle, rédaction de rapports et maîtrise des logiciels Word PPT

Souhaitable :

- Droit de la santé/droit public-administratif
- Expérience préalable de travail au Tchad auprès des autorités de santé
- Familiarité avec l'organisation de la formation de professionnels de santé publique et de la recherche opérationnelle
- Familiarité avec le RSI, les systèmes de surveillance de l'état de santé, l'organisation et le contrôle de qualité des laboratoires

Documents à fournir

Les candidatures doivent inclure :

- CV
- Lettre de motivation explicitant notamment la compréhension de la mission
- Exemples de travaux rédigés (publications, rapports) bienvenus

Seules les candidatures retenues pour un entretien seront contactées.